

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt le vingt-deux octobre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Morsang Sur Seine, légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de M. Olivier PERRIN, Maire.

Conseillers présents : Mmes Sophie BRATIGNY, Pascale BOISSARD, Elisabete ABREU, Samantha LEMAIRE, MM. Olivier PERRIN, Arnaud MARIN, Claude POUGES, Frédéric LANDRIEU, Sébastien PICOT

Conseillers absents représentés : Mme Marie-Anne RIGAL (pouvoir à Mme Samantha LEMAIRE), Mme Christelle PERRODIN (pouvoir à M. Olivier PERRIN)

Conseillers absents excusés : Mme Martine BOUTEILLER, MM. Stéphane COLLIN, Aymeric TOURNAY, Thierry GAUTTIER

Secrétaire de séance : M. Sébastien PICOT

Sur proposition de M. le Maire, une minute de silence est observée en mémoire de M. Samuel PATY, professeur assassiné le 16 octobre 2020.

POINT N°1 – TRAVAUX DE SECURITE VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité de demander une subvention auprès du Département de l'Essonne dans le cadre du dispositif « produits des amendes de police » à hauteur de 80 % pour un montant de subvention maximum de 111.000 euros.

Différents travaux de sécurisation routière sur la Commune pourraient être inclus dans cette demande de subvention et notamment :

- l'installation de radars pédagogiques (affichage lumineux de la vitesse – 2 radars sur la route de Saintry et 2 sur la route de Seine Port),
- la création de places de stationnement Grande Rue et chemin des Iles,
- l'installation de diverses signalétiques sur la Commune (miroirs pour la visibilité à certaines intersections, marquage trottoirs, panneaux interdiction de stationner aire de retournement bus...)

A l'unanimité le conseil approuve la demande de subvention auprès du Département de l'Essonne pour les travaux qui s'élèvent à 33.268,77 euros HT. Le montant de la subvention demandée est de 26.615 euros. Le Conseil autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande.

POINT N°2 – QUESTIONS DIVERSES :

Le prochain conseil aura lieu le samedi 7 novembre à 9 heures 30.

La séance est levée à 20 heures 30

Vu par nous, Olivier PERRIN, Maire de la commune de Morsang-sur-Seine, pour être affiché le 23 octobre 2020 sur les panneaux d'affichage et mis sur le site internet de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Olivier PERRIN

Sébastien PICOT

Claude POUGES

Secrétaire

Sophie BRATIGNY

Frédéric LANDRIEU

Pascale BOISSARD

Arnaud MARIN

Elisabete ABREU

Samantha LEMAIRE